

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

Champagne-Ardenne
Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 446 du 7 juillet 1999 - 2 pages
d'après les observations du 5 juillet 1999

Betterave

Stade : Majorité à 100% recouvrement du sol

Pucerons

Dans les parcelles non protégées, les infestations des **pucerons noirs** ont tendance à régresser (présence de nombreux cadavres), excepté quelques rares parcelles où les niveaux de population ont augmenté.

■ ***A cette période avancée de l'année et compte tenu du stade des betteraves, il n'est plus justifié de traiter.***

Acariens

Ils sont observées sur de nouvelles parcelles de l'Aube et de la Marne. Dans les champs touchés, leur présence reste anecdotique. Les orages violents leur sont défavorables.

■ ***A ce jour, aucune intervention. Un point sur la stratégie de lutte sera réalisé dans le prochain bulletin.***

Noctuelles

Leurs morsures sont désormais bien visibles, mais elles restent négligeables. En dehors des périodes chaudes de la journée, tôt le matin ou en fin d'après-midi, les larves vertes de **noctuelles** sont visibles sur les feuilles, près des morsures.

■ ***A ce jour, aucun insecticide spécifique.***

Maladies

Les tous premiers symptômes de **cercosporiose** et de **ramulariose** sur le feuillage sont observés dans l'Aube. Ailleurs, des taches similaires sont visibles mais demandent à être confirmées, lorsque celles-ci ne présentent pas les spores du champignon.

■ ***Il est encore tôt pour traitez. Attendez que les premiers symptômes soient bien visibles, pour envisager un fongicide.***

Blé

Stade : Grain pâteux mou à dur.

Pucerons

Ils régressent ou se maintiennent à des niveaux élevés dans les parcelles déjà très attaquées la semaine dernière. Toutefois, la majorité des blés ont atteint le stade pâteux, stade peu sensible aux attaques de pucerons. De plus, les auxiliaires jouent leur rôle de nettoyage.

■ ***Ne traitez plus dans les blés, dès le stade pâteux.***

Pois

Stade : Maturation des grains.

Tordeuses

Les captures ont chuté. La majorité des pois ont dépassé le stade de sensibilité.

Maladies

Les témoins sont principalement infestés de **rouille,** alors que la situation est globalement maîtrisée dans les traités.

Luzerne

Ravageurs

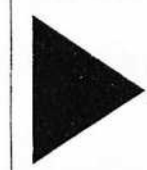
Les **sitones** font leur apparition ou sont en nette augmentation dans les luzernes de 1ère ou 2ème années non fauchées ou récemment coupées. Ces ravageurs sont surtout à surveiller sur les jeunes semis d'été, en terre nue, non protégés (sans PROMET CS). Les larves de **phytonomes**, de **chiasmas** et de **noctuelles** sont toujours présentes en faible nombre.

Surveillez les sitones sur les jeunes semis

Sitona lineatus

■ ***Vis-à-vis des sitones, surveillez les jeunes semis de luzerne, en terre nue, non traités au Promet CS, en particulier près des pois, au moment de la moisson ou des luzernes récemment coupées. Un insecticide (Karaté vert 0.125 L/ha ou Karaté Xpress 0.125 Kg/ha) est justifié uniquement en présence importantes de morsures, de la levée au stade 2-3 feuilles trifoliées. Un traitement de bordure pourra suffire. Vis-à-vis des autres ravageurs, aucun insecticide n'est justifié.***

Prochain bulletin prévu le 13 juillet. Les envois fax se feront par courrier, à cause du 14 juillet, jour férié.



CEREALES
Fin de sensibilité des blés aux pucerons.

BETTERAVE
Aucun insecticide. Surveillez les maladies.

MAIS
Premières pontes pyrale. Surveillez. Attention aux pucerons.

LUZERNE
Surveillez les jeunes semis non protégés vis-à-vis des sitones.

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : srpv.reims@wanadoo.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directeur gérant : Dider PINÇONNET.
Publication périodique
C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861
Tarifs Courrier 420F- Fax 450F





Maïs

Stade : 12 feuilles à début de sortie des panicules mâles.

Pucerons

A notre Tour à succion, les vols de *Metopolophium dirhodum*, *Sitobion avenae* et *Rhopalosiphum padi* ont fortement augmenté depuis jeudi dernier, avec des captures journalières de plusieurs centaines de pucerons. Dans les parcelles, les populations de ***Metopolophium dirhodum,*** se maintiennent, avec des niveaux d'infestation faibles. Désormais, la majorité des maïs ont atteint ou dépassé le stade de fin de sensibilité (8-10 feuilles). ***Sitobion avenae*** est le puceron prédominant avec parfois une pression élevée. En effet, les ailés sont fréquents avec des colonies nombreuses. Près de 300 à 500 pucerons de cette espèce sont observés par plante. ***Rhopalosiphum padi*** est rare. Les auxiliaires (syrphes, chrysopes, coccinelles, punaises, entomophtorales) sont désormais bien visibles.

■ ***Surveillez S. avenae et traitez en présence de fortes infestations, dépassant 500 pucerons par plante. Vis-à-vis de R. padi, un traitement se justifie si un panicule sur 2 est atteint, ce qui n'est pas le cas actuellement.***

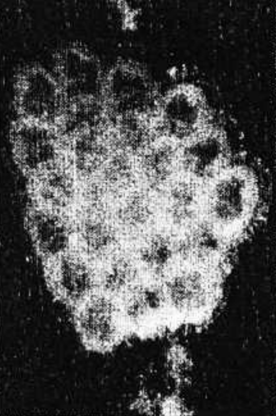
Pyrale

Le vol se maintient, sur l'ensemble de notre Réseau de piégeage. Nous observons les premières pontes fraîches. Celles-ci restent toutefois peu nombreuses, de l'ordre de une à deux ooplaques sur 100 pieds (**08**-Le Thour, Mt Laurent **10**-Chaource, St Benoist sur V.)

Captures cumulées pyrale maïs au 05/07

Lieu	Nombre total
08-Le Thour	9
Monthois	7
Angecourt	0
Launois sur Vence	4
Noyers Pont-Maugis	42
Beaumont en Argonne	20
Mont-Laurent	22
Auvillers	4
10-Laines aux Bois	0
Chaource	19
Chaumesnil	1
Isle Aubigny	18
Torcy le Petit	2
Torcy le Grand	18
Lhuitre	1
51-Pévy	9
Broussy le Petit	1
Les Rivières Henruel	13
Troissy	2
Vitry en Perthois	5

Surveillez les pontes de pyrale à la face inférieure des feuilles médianes





Pontes fraîches de couleur blanc laiteux



Pontes à «tête noire» prêtes à éclore

Les pontes se présentent sous forme d'ooplaque de 5-10 mm, regroupant en moyenne une quinzaine d'oeufs disposés en écaille de poisson

■ ***Compte tenu des niveaux de ponte faibles ou nuls, ne traitez pas. Dans les parcelles où les premières pontes ont été observées, prévoyez un traitement uniquement s'il y a de nouvelles pontes, au seuil de 10% des pieds porteurs. Préférez des insecticides sous forme de microgranulés plutôt que des pyréthrinoïdes liquides. En effet, vis-à-vis de l'emploi de ces derniers, les risques de pullulation de pucerons sont à craindre et leur efficacité diminue en cas de fortes chaleurs.***

La lutte chimique contre la pyrale du maïs

Aucune zone à risque en 1999 : en l'absence de nombreuses pontes, ne traitez pas.

D'abord bien connue des maïsiculteurs, la pyrale du maïs a disparu presque totalement de 1988 à 1990. Puis, ce ravageur devient de plus en plus inquiétant, avec une progression régulière des dégâts jusqu'en 1995. Cette année là, beaucoup moins de pontes sont observées par rapport à 1994. Mais, de nombreuses zones sont identifiées comme étant à risque pyrale. Ce n'est qu'à partir de 1996 que ce ravageur régresse de façon notable. La pyrale du maïs est un ravageur qui connaît des cycles d'augmentation et de régression des populations. Par conséquent, la justification de la lutte chimique contre cet insecte se pose chaque année. Pour cela, nous disposons de plusieurs indicateurs biologiques pour juger de l'intérêt d'une intervention :

■ **Sondages larvaires automnaux** :
A l'automne, nous effectuons régulièrement des comptages des dégâts de pyrale, dans les parcelles non traitées de maïs grains. Ces notations sont ensuite traduites en nombre moyen de larve par pied. Ce paramètre est un bon indicateur du potentiel de risque pour l'année suivante. En tenant compte du facteur multiplication de l'espèce, il est en général admis que dès que le niveau d'infestation est inférieur à 0.5 chenille par plante, le risque est limité. Les notations à l'automne 1998, révèlent que sur l'ensemble des parcelles prospectées, **le seuil est largement inférieur à 0.5 chenille par pied.** A priori, 1999 présente un faible risque pyrale. Il convient cependant de signaler que de fortes multiplications de la pyrale du maïs d'une année sur l'autre ont pu être constatées, dans les régions voisines. Par conséquent, ces informations doivent être complétées par des suivis l'année même.

■ **Suivis du vol** :
La décision d'intervention est définitivement prise, à la parcelle, grâce à la surveillance du ravageur. Cette année, elle a débuté avec la mise en place du Réseau de piégeage, vers la mi-juin. Le piégeage sexuel renseigne sur l'arrivée des papillons dans la parcelle. Le vol a débuté le 17 juin, dans les zones les plus précoces. Il dépend, entre autre, de l'exposition de la parcelle, de l'environnement, de l'historique de la parcelle (fréquence du maïs dans la rotation, techniques de travail du sol, de l'enfouissement des cannes, ...) et de la conservation des chenilles en automne et en hiver. Malheureusement, le vol ne permet pas d'établir un lien entre les captures du piège et la population présente dans la parcelle. Ces données doivent être complétées par le suivi des pontes sur la face inférieure des feuilles.

■ **Suivis des pontes** :
Il permet d'apprécier pour l'année en cours, le degré d'infestation des cultures en place. A ce jour, les premières pontes ont été observées sur 4 parcelles du Réseau, à une date constante par rapport aux années antérieures. Elles sont actuellement peu nombreuses mais elles pourraient s'intensifier en présence de fortes humidités et de hautes températures. En 1998, une seule ponte avait été observée le 20 juillet, à Chaource (Aube), alors qu'en année à forte pression, les pontes peuvent être nombreuses jusqu'à fin juillet. L'INRA a pu établir un seuil de traitement chimique à partir des pontes et celui-ci a été validé pendant au moins 10 ans, dans plusieurs régions. **Ce seuil est de 10% de pieds porteurs de pontes.** Le dénombrement des pontes doit être réalisé sur au moins 50 plantes, pour avoir une bonne appréciation de l'état d'infestation de la parcelle.

■ ***La lutte chimique doit être raisonnée et tenir compte des suivis biologiques mentionnés ci-avant. Elle repose sur la base d'une intervention unique, avec un positionnement optimal qui tient compte du seuil de 10% des pieds porteurs de pontes. En effet, le traitement doit au mieux être appliqué au moment où un maximum de chenilles sortent et se déplacent à l'extérieur du végétal, avant de pénétrer dans le cornet.***

SPV